

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 9 février à 18h15

<u>Education Nationale</u> : Présents : Directrice de l'école – Présidente. Les enseignants de l'école Détraves Excusée : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education Nationale)	<u>D.D.E.N</u> Mme Frin	<u>Représentants des parents d'élèves</u> : Présents : FCPE : Mme BESANCON, Mme DESMOTS, Mme BRETON, Mme TAPHANEL, Mme FEREIRA, Mme LEGRAS, Mme SCHMITT APEIH : Mme BOUCHER, Mme BOURSIER, Mme CASSAGNADE, Mme DESOUTTER, Mme LUYT, Mme PORIBAIXO	<u>Conseiller municipal</u> : M. BATTISTINI Clément
--	----------------------------	---	---

1- Fonctionnement du conseil d'école

- Désignation du secrétaire de séance : Mme Besançon, FCPE
- Prévenir en amont la directrice des personnes présentes pour l'organisation de la salle
- Adoption à l'unanimité du 1^{er} procès-verbal de l'année scolaire 2022-2023

2- Fonctionnement de l'école

- Le livret scolaire unique

Les livrets scolaires ont été rendus visibles sur la plateforme « educonnect » à compter du 30 janvier. La directrice relit tous les livrets. Un mot a été diffusé aux familles. Les identifiants et mots de passe des comptes inactivés ont été envoyés via la plateforme aux familles. Certaines familles (4-5 familles concernées) ont rencontré des problèmes avec leur identifiant et mot de passe. Il se peut que l'accès à la plateforme ait été indisponible suite au trop grand nombre de connexion en même temps. Ne pas hésiter à se reconnecter plus tard et à utiliser un autre navigateur. Pour les familles, n'ayant pas accès à internet, il a été proposé de leur imprimer le livret (6-7 familles concernées).

Les familles peuvent archiver les livrets de leurs enfants ; ils ont également la possibilité d'accéder au livret des cycles précédents en cliquant en bas de la page.

- Rencontre avec les familles

Des rencontres individuelles ont lieu régulièrement tout au long de l'année scolaire avec les familles. Ces rencontres ont lieu soit à la demande des enseignants soit à la demande des familles, le point d'entrée étant la scolarité de leur enfant. L'équipe réfléchit à proposer des rencontres en milieu d'année aux parents (mais pas nécessairement individuellement) pour l'année prochaine.

3- Vie de l'école

- Sorties, projets

- L'ensemble des classes a participé à l'embellissement du préau pour les fêtes de fin d'année. Chorale de l'école pour les fêtes de fin d'année, lectures d'histoire aux CP de la part des CM2 et CM1.
- Le premier numéro du journal de l'école avec notre nouvelle rédactrice en chef est paru quelques jours avant les vacances de fin d'année.
- Permis internet pour les classes de CM2 avec la venue de la police nationale et la passation du permis. Des articles ont été publiés avec les ressources de la police nationale (<https://guillaumeetjeandetraveshouilles.toutemonecole.fr/posts/6332155> et <https://guillaumeetjeandetraveshouilles.toutemonecole.fr/posts/4918242>).
- Travail autour de la laïcité avec la création d'un drapeau de la laïcité qui a été exposé lors de la journée de la laïcité le 9 décembre dans le préau pendant plusieurs semaines.
- Un conseil de délégués a pu avoir lieu au mois de novembre. Le prochain devrait avoir lieu en mars.
- Les séances sur les émotions menées par la directrice ont continué. Mme la directrice est intervenue dans deux classes de CE1 et dans une classe de CM1. Elle devrait intervenir dans deux classes de CM1 lors de la période 4 et de la période 5.
- La banque alimentaire est intervenue dans les classes de CM1 et CM2. Des élèves se sont rendus dans les classes d'élémentaire et les grandes sections de maternelle pour expliquer le principe de cette collecte. Grâce à eux, la collecte alimentaire a bien fonctionné (331kg). Merci à tous pour la participation solidaire.
- Plusieurs classes de CE2 et CE1 se sont rendus au musée promenade de Marly le Roi.
- Les classes de CP se sont rendus à la ferme de Gally et ont participé à des ateliers (jus de pomme, pain, empreintes d'animaux)
- Des conférences interactives à l'école ont eu lieu pour des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.
- Graineterie : exposition pour quelques classes / salle Cassin : spectacle pour quelques classes
- Projet musique avec la police nationale : quelques représentations (ensemble de cuivre naturels et quatuor de saxophone) vont avoir lieu dans des salles de la ville (Cassin et l'auditorium du conservatoire). Les enseignants

remercient la municipalité pour son aide. Cela va permettre d'avoir une bonne acoustique.

- Liaison maternelle/élémentaire : Un travail de lecture est mis en place entre la classe de CE1d et la classe de Céline à Casanova. Les rencontres ont lieu 1 fois par mois.
- Piscine : les séances continuent actuellement avec les classes de CE1 (quand le car n'oublie pas de passer ; déjà deux oubli depuis le début d'année scolaire)
- Projet Moby avec les ateliers de sensibilisation dans les classes participantes. Diagnostics terrain des itinéraires, merci aux parents pour leur aide. L'école Détraves grâce à la navette scolaire réduit de façon importante son empreinte carbone. Mais cette navette va être supprimée. Un long échange s'engage entre les parents d'élèves, l'équipe enseignante et le représentant de la municipalité. En raison de l'augmentation du coût des fluides (2 millions de hausse) et comme la municipalité s'est engagée à ne pas augmenter les impôts, il est nécessaire de réaliser des économies. Les parents, comme l'équipe enseignante, s'inquiètent de la suppression de la navette pour plusieurs raisons : (1) la sécurité des enfants : en effet, cette navette a été mise en place suite à des accidents lors de la traversée du boulevard par les enfants. Ce service était initialement proposé à toutes les entrées et sorties de l'école (8h30 ; 11h30 ; 13h30 ; 16h30 ; 18h) ; aujourd'hui il ne l'est plus. Cette sécurité ne serait plus assurée pour une centaine d'enfants ; (2) la sécurité aux abords de l'école : les parents « risquent » d'emmener leurs enfants en voiture, donc l'école sera encore plus une « école drive » ; (3) une problématique pour les familles ayant des enfants scolarisés à Frapié et à Détraves : aujourd'hui, il n'y a pas de dérogation de 20 minutes pour ces parents. Il y aura une forte demande pour cette dérogation, donc plus d'enfants sur le temps périscolaire ; (4) une problématique en regard du projet MOBY en partie financée par la municipalité pour diminuer le bilan carbone et favoriser la mobilité douce autour de l'école : le bilan sera totalement faussé si la navette venait à être supprimée, la mobilité douce ne sera pas favorisée (les parents « du haut » espéraient que la navette puisse faire un tour également sur le haut du plateau). Par ailleurs, il est relevé l'urgence de cette prise de décision en pleine période d'inscription. Les parents n'ont pas été informés et auraient pu faire des demandes de dérogation différentes. Par ailleurs, il est primordial que toutes les familles soient informées, tout comme les équipes enseignantes, au plus tard, lors de l'inscription des enfants dans les écoles (c'est-à-dire le 14 mars 2023). L'élu entend les craintes et propose un temps d'échange spécifique sur ce point avec les différentes parties au cours de la semaine du 13 février.

- La coopérative

A ce jour le solde de la coopérative est de 7011 euros (moins 1500 euros pour les réservations de cars pour quelques sorties de fin d'année). La somme encaissée suite à l'appel aux dons est de 6703 euros. Nous remercions les familles pour leur participation. La vente de photo a rapporté la somme de 2917 euros. L'argent de la coopérative sert principalement aux ateliers, conférences et sorties. Elle est également utilisée dans le cadre de financement de projet pour les classes ou l'école. Depuis le début de l'année, le montant des dépenses s'élève à 12 393 euros. Un 2^e appel aux dons serait envisagé ainsi que des actions qui seraient menées par les Associations de Parents d'élèves (par exemple : vente de gâteaux, vente de chocolat, organisation d'un loto, organisation d'une tombola).

- La rentrée scolaire 2023

A ce jour, il est annoncé 78 CP par la Mairie. Mais nous savons que ces chiffres bougent au fur et à mesure des mois. Il n'y a pas d'ouverture de classe de prévu.

Les inscriptions des futurs CP et autres niveaux auront lieu du 14 mars au 14 avril. Les familles seront reçues individuellement par la directrice.

Afin d'avoir des chiffres au plus juste, il a été communiqué aux familles un mot via le cahier de liaison leur demandant si leur enfant serait présent pour la rentrée prochaine. En parallèle, il sera rappelé aux familles qui ont leur enfant en UPE2A qu'à la fin du dispositif, leur enfant peut réintégrer leur école de secteur. Cela concerne 16 élèves.

Suppression de la navette scolaire, quel impact sur les futures inscriptions ? Une révision de la carte scolaire est-elle prévue avant la réalisation du nouveau pôle éducatif (dont la livraison est envisagée pour 2027 ou 2028) ?

- Liaison école/collège :

Mme Ferreira, professeur de portugais au collège Maupassant, est intervenue dans les classes de CM2 lors de deux séances afin de réaliser une sensibilisation au portugais.

Projet sur le thème « Non au harcèlement » avec le collège Lamartine pour les CM2 : rencontre avec les élèves de 4^e en mars, vote pour l'affiche gagnante réalisée par les collégiens, échange autours des affiches réalisées par les collégiens.

La procédure Affelnet, qui est l'affectation administrative des élèves de CM2 dans un collège, va avoir lieu au retour des vacances d'hiver. Des informations explicatives, comme à l'accoutumée, seront communiquées via le cahier de liaison des élèves.

4- Sécurité et équipement

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et exercice incendie

- Un exercice de PPMS attentat-intrusion a eu lieu le 29 novembre au matin. Les classes devaient se cacher tandis que les classes de CM1r, de CE1d et de CM2g devaient s'échapper. L'exercice a été déclenché par la directrice à l'aide de la sonnerie dédiée. L'exercice a été réalisé sur l'ensemble de l'école. Les élèves commencent à maîtriser les bons réflexes. Les élèves ont bien respecté le silence pendant 15 minutes.

Les classes qui devaient s'échapper l'ont fait sans bruit et ont atteint le portail soit de la rue des Martyrs de la résistance soit de la rue Mauprime sans être vue.

Entrée et sortie des classes

Suite aux différentes remontées de la directrice et à ses demandes, la police municipale passe fréquemment aux entrées et sorties de classe. Nous la remercions. Ce passage permet de fluidifier et de sécuriser les abords de l'école qui peuvent être dangereux suite au non respect du code de la route (stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons ou non autorisés).

Remarque : l'éclairage n'est pas suffisant à la sortie de l'école à 18h lorsque la nuit tombe dès 17h30. Il est très difficile pour les familles de voir leur enfant et pour les élèves de voir leur famille.

Une demande Astech a été faite dans ce sens. L'électricien est passé et va remonter le problème.

Travaux

- La sonnerie de l'école : Un haut-parleur a été rajouté ce qui permet d'entendre la sonnerie dans toute la cour. Le volume sonore a également été augmenté pour l'ensemble du bâtiment.
- La rénovation de la salle des maîtres est presque terminée, il manque toujours le carrelage sur la crédence.
- Une cabane en dur a été construite sur le terrain d'évolution afin que le périscolaire dispose d'un local pour ranger son matériel.
- Un espace a également été construit pour cacher les poubelles sur le terrain d'évolution.
- Les plots d'attache de vélos ont été installés le long de la clôture de l'école dans la rue Mauprime.
- Qu'en est-il de la création des toilettes au 2^e étage ?
- Qu'en est-il de la réflexion sur l'adaptation de l'école pour les élèves ou enseignant à mobilité réduite qui doivent se rendre aux étages ?

Sur ces deux derniers points, l'élu indique que plusieurs projets d'investissement étaient envisagés pour l'école Détraves : travaux d'accessibilité (175 000 euros), toilettes sur 2 niveaux (100 000 euros), potager (1500 euros), voirie/aménagement (250 000 euros). Les projets acceptés sont : le potager, les travaux d'accessibilité et la voirie. Les APE et l'équipe enseignante s'interrogent sur les travaux de voirie (non demandés et pas de visibilité sur la raison pour laquelle ces travaux sont fléchés sur l'école Détraves). L'élu ne peut répondre à ce sujet. Les APE et l'équipe enseignante souhaitent comprendre les raisons du budget des toilettes sur 2 niveaux alors que l'urgence est la création des toilettes au 2nd étage, d'autant que le budget avait été accepté l'année dernière, pour être ensuite retiré sans aucune explication. L'élu se rend compte que le devis donne une indication de réfection des toilettes pour le RDC et pour le 2nd étage (avec le même budget de 50 000 euros pour chacun des étages). Or, les toilettes du 2nd étage sont à construire donc le budget sera beaucoup plus conséquent. Ainsi, il est demandé un éclairage sur les travaux d'investissement au cours de la réunion prévue pour échanger sur la navette la semaine du 13 février car il semble important que les travaux puissent être priorisés par les usagers.

Informatique

Le nombre de VNI n'est actuellement pas proportionnel à la taille de l'établissement et les besoins en numérique se font de plus en plus pressants. La Mairie vient d'annoncer la mise en place de 3 VNI prochainement. Ces VNI seront installés dans les trois classes de CP (CPc, CPIg, CPP).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h. Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 13 juin à 18h15.

A Houilles, le 9 février 2023

La secrétaire

La présidente
La directrice de l'école